



Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 081-258101815-20210211-2021_3-DE

Convocation :..... 02.02.2021
Affichage :..... 02.02.2021

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 7
(votants..... 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 11 FÉVRIER 2021 À 18H

N° 2021/3

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

MM. Christophe TESTAS, Michel BENOIT, Didier HOULES.

Secrétaire :

Mme Catherine DURAND

Assistaient également à la réunion :

Mme Isabelle JURY, membre suppléant

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

M. Olivier FROMENTEAU, Chargé d'opérations – Thémelia

M. Lilian CESCO, ETB

M. Jean-Michel TALAVERA, Directeur INTECH Sud

Délibération n°2021/3

Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Le Président ayant exposé,

Conformément à la Loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2312-1 et suivants applicables aux communes de 3 500 habitants et aux établissements publics constitués par ces communes : « un débat a lieu sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci »,

Vu le document transmis avec la convocation et présenté par M. le Président en séance,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2021.

Fait et délibéré à Castres, le 11 février 2021

Pour extrait conforme

Le Président,



Arnaud BOUSQUET